

[Note d'information de la Depp : 60 700 élèves allophones en 2016-2017 : 90 % bénéficient d'un soutien linguistique](#) [1]

Robin, J., Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp). (2018, juin). **60 700 élèves allophones en 2016-2017 : 90 % bénéficient d'un soutien linguistique**. Note d'information, 18(15).

Au cours de l'année scolaire 2016-2017, près de 60 700 élèves ayant des besoins éducatifs particuliers dans le domaine de l'apprentissage du français langue seconde ont été scolarisés en école élémentaire, en collège ou en lycée. À ces élèves allophones nouvellement arrivés et scolarisés, s'ajoutent 1 800 jeunes pris en charge par les Missions de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) et près de 2 800 jeunes en attente d'une affectation dans un établissement. Sept allophones nouvellement arrivés sur dix ont déjà été scolarisés avant leur arrivée en France. Neuf sur dix bénéficient d'un soutien linguistique, la plupart du temps dans des unités pédagogiques pour les élèves allophones arrivants.

[Télécharger la note \(.pdf, 2.1 Mo\)](#) [2]

[En savoir plus \(Ministère de l'Éducation nationale\)](#) [3]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/note-dinformation-de-la-depp-60-700-%C3%A9l%C3%A8ves-allophones-en-2016-2017-90-b%C3%A9n%C3%A9ficient-dun>

[2] http://cache.media.education.gouv.fr/file/2018/67/5/depp-ni-2018-18-15-eleves-allophones-2016-2017_974675.pdf

[3] <http://www.education.gouv.fr/cid58968/60-700-eleves-allophones-en-2016-2017-90-beneficient-d-un-soutien-linguistique.html>